

## Déclaration de destruction à tir du Ragondin et du Rat musqué En dehors de la période d'ouverture générale de la chasse

(écrire lisiblement)

Je soussigné : .....	
<i>(nom – prénom EN LETTRES CAPITALES)</i>	
Demeurant à : .....	
Localité / Code Postal : .....	
Téléphone : .....	Télécopie : .....

**Possesseur d'un permis de chasser visé et validé et d'une assurance chasse, agissant en qualité de :**

- |                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Propriétaire | <input type="checkbox"/> Délégué du propriétaire (*) |
| <input type="checkbox"/> Fermier      | <input type="checkbox"/> Délégué du fermier (*)      |
| <input type="checkbox"/> Possesseur   | <input type="checkbox"/> Délégué du possesseur (*)   |

*(\*) Je certifie avoir reçu délégation écrite des propriétaires, possesseurs ou fermiers pour la destruction du Rat musqué et du Ragondin sur les territoires faisant l'objet de la présente demande (cette délégation écrite pourra être demandée en cas de contrôle).*

**Déclare procéder personnellement, seul ou accompagné d'autres tireurs de mon choix, à la destruction à tir**, entre la clôture générale de la chasse et l'ouverture générale de la chasse de l'année cynégétique suivante, du Ragondin et du Rat musqué sur le(s) territoire(s) de :

–	commune(s) : .....
–	lieux-dit (ou parcelles cadastrales) : .....
–	types de milieux concernés : .....
–	surface concernée (même approximative) : .....

- **Je déclare** avoir pris connaissance de la réglementation en vigueur pour la destruction des animaux nuisibles (affichage en mairie).

- **Je m'engage à adresser, au plus tard le 30 septembre de l'année en cours, le bilan des destructions effectuées, même en cas de bilan nul**, pour permettre d'évaluer l'efficacité de l'extension de la période de tir.

Fait à ....., le ... / ... / 20...

Signature

### **Bilan de destruction obligatoire** (à tenir à jour régulièrement):

**à retourner avec cette fiche à : DDT de l'Indre** (DDT-36, cellule « Chasse », Cité Administrative, BP 616 – 36020 Châteauroux Cedex) **AU PLUS TARD LE 30 SEPTEMBRE DE L'ANNEE EN COURS.**

	Mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre
<b>Ragondin</b>							
<b>Rat musqué</b>							

bilan définitif dressé le .... / .... / 20...

(signature)

Ne pas découper : retourner le relevé des prises avec le formulaire complet !

- Formulaire à établir en 2 exemplaires

- 1 exemplaire adressé immédiatement à la DDT pour déclaration (D.D.T.36, BP 616 – 36020 CHATEAUROUX CEDEX)

- 1 exemplaire conservé par le déclarant comme justificatif pendant la période de tir puis retourné avec le bilan complété à la DDT

- Les déclarations incomplètes ou mal rédigées ne sont pas valides.